



Rhône-Alpes, Savoie
Saint-Bon-Tarentaise

Présentation de l'aire d'étude Courchevel 1850

Références du dossier

Numéro de dossier : IA73000023

Date de l'enquête initiale : 1995

Date(s) de rédaction : 1995

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Stations de sports d'hiver

Désignation

Aires d'études : Courchevel 1850

Milieu d'implantation :

Historique

En 1994, le Service régional d'inventaire a confié à l'école d'architecture de Grenoble une mission en vue d'établir l'inventaire topographique des constructions et des choix d'aménagement sur le territoire de la station de Courchevel 1850. Il s'agissait d'identifier la spécificité de la pensée de cet aménagement, de reconnaître les caractéristiques de la pensée constructive de la station par la constitution d'une base documentaire et la définition d'une typologie. Cette étude s'intègre dans le cadre de l'inventaire thématique des stations de sports d'hiver.

Présentation

I. Introduction

Par lettre de commande n° 94/387 en date de décembre 1994, le ministère de la Culture et de la Francophonie (service régional de l'Inventaire, direction régionale des Affaires culturelles Rhône-Alpes) a confié à l'école d'architecture de Grenoble une mission en vue d'établir l'inventaire topographique des constructions et des choix d'aménagement sur le territoire de la station de Courchevel 1850 (commune de Saint-Bon, département de la Savoie).

Le compte-rendu de cette mission fait l'objet de la remise d'un rapport en quatre volumes, se répartissant de la façon suivante :

- tome 1 : Dossiers collectifs : "ensemble" - "maisons" - "immeubles" - "tableau de repérage" - "carte du repérage" - "équipements publics"
- tome 2 : Dossiers individuels
- tome 3 : Dossiers individuels
- tome 4 : Dossiers individuels
- un classeur de diapositives

Cette mission a fait l'objet d'une présentation devant :

- les responsables du service de l'Inventaire du ministère de la Culture le mardi 30 avril 1996
- la commune de Saint-Bon (prévision novembre 1996)

1 - OBJECTIFS

1.1 - Identifier la spécificité de la pensée de l'aménagement de la station de Courchevel 1850

La station de Courchevel-1850 est considérée comme un laboratoire d'idées et d'expérimentations dans les domaines de la conception générale des stations de sports d'hiver en France.

Courchevel-1850 est en effet l'une des premières stations de sports d'hiver créée "ex-nihilo" dans l'immédiat après-guerre. Sa réalisation fut entièrement soutenue par les pouvoirs publics, qui inscrivirent, à l'époque, sa réalisation dans la perspective de la reconstruction et de la modernisation de la France. Le conseil général de la Savoie et le ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme prendront appuis sur le projet élaboré en 1942 par les services de l'État pour relancer les études dès 1945, en regroupant des professionnels passionnés (du ski, des remontées mécaniques, de l'urbanisme, de l'architecture, de la construction). Les premières réalisations sortirent de terre à partir de 1946, à partir d'un projet général

mis au point par l'urbaniste Laurent Chappis. La conception générale de la station marque une rupture évidente avec les principes développés avant-guerre quand à la conception des stations de sports d'hiver.

En effet, seulement dix ans auparavant, naissait l'idée de construire des stations de sports d'hiver à des altitudes élevées, là où la neige y est présente tout l'hiver, offrant ainsi la possibilité aux skieurs de résider sur les lieux mêmes de leurs exploits sportifs. Car avec l'invention en 1934 de la remontée mécanique pour skieurs (le téléski, le ski-lift, etc...) et avec les progrès considérables fait dans le domaine de la construction des routes de montagne (1932, ouverture de la route du Col de l'Iseran), l'équipement de territoires en altitude à des fins touristiques (restés jusque là vierges de tout équipement) peut désormais s'envisager. Quelques alpages sont alors équipés à partir d'initiatives ponctuelles (Alpes d'Huez, Alpes de Venosc, Alpes de Mont de Lans, etc...), tandis que l'exemple de la station de Sestrières, construite ex-nihilo en 1933 par le constructeur automobile italien Agnelli, restera quelques temps l'illustration d'une autre attitude possible.

Mais la guerre, puis l'Occupation limitent toutes les réalisations nouvelles. Par contre certains, techniciens du ski et de l'aménagement, en profitent pour réfléchir à la mise en oeuvre, le moment venu, d'un équipement touristique en montagne capable de satisfaire aussi bien les clientèles étrangères, que les classes populaires devenues, avec le droit aux congés payés accordé à tous les salariés en 1936, des "touristes" en quête du grand air et pourquoi pas de sports d'hiver. Les bases d'un plan pour l'équipement de la montagne française sont lancées pendant la guerre, retenant la commune de Saint-Bon parmi l'un des sites prioritaires à aménager.

A la Libération, il reviendra à Maurice Michaud, ingénieur des ponts et chaussées du département de la Savoie, et à une équipe de jeunes créateurs (urbanistes, architectes, constructeurs) réunis autour de lui (dominée notamment par les personnalités de Laurent Chappis et de Denys Pradelle) de mettre en oeuvre le projet de Courchevel. Ce sera pour eux l'occasion d'élaborer une pensée nouvelle dans le domaine de la construction en montagne.

Confrontés à l'ensemble des fonctions nécessaires à l'organisation d'une station de sports d'hiver (hébergement, accès, pratique sportive), ils inventent certainement là le concept moderne de "station intégrée" caractérisée notamment par :

- l'invention du domaine skiable (destiné à la pratique sportive et ludique du ski alpin), considéré comme un espace naturel mais aménagé (terrassements de pistes), équipé (constructions de remontées mécaniques), et confronté avec l'urbanisation de la station (concepts nouveaux : grenouillère, front de neige etc...)

- l'invention du plan de masse, répartissant dans l'espace toutes les nécessités fonctionnelles d'une station de sports d'hiver, à l'image d'une "cité nouvelle" (séparation des flux de circulation : du côté aval les services et les circulations automobiles tournés vers la vallée, du côté amont l'espace ludique tourné vers la montagne)

- l'invention d'une architecture, repensant aux exigences particulières de l'hébergement de loisirs, et prenant en compte, d'une façon fonctionnelle, les contraintes de la montagne (neige, soleil, pente, vue). La station de Courchevel-1850 acquiert rapidement une certaine notoriété, fondée sur la qualité sportive du site et la réussite des réalisations. Et dès cette époque, on parle de l' "Ecole de Courchevel", pour résumer cette pensée particulière de l'aménagement de la montagne. Puis c'est à partir de ce modèle et de son adaptation que furent créées dans les années soixante les plus prestigieuses stations touristiques d'altitude françaises (les Arcs, Avoriaz, , Flaine, les Orres notamment), voire étrangères (San Sicario, etc...)

L'organisation spatiale et les caractéristiques de l'architecture de Courchevel-1850, reflètent donc bien un moment privilégié dans la constitution d'un savoir et d'une pensée spécifiques adaptés aux contraintes de l'aménagement de la montagne touristique française. Mais si les fondements de cette pensée sont connus par les articles publiés à leur époque par les acteurs et les créateurs de ces réalisations, il n'existe pour l'instant pas de regards rétrospectifs portés à la fois sur la nature des débats et des choix retenus lors de la création de cet ensemble, et sur la réalité de la production elle-même (constructions multiples, équipements variés).

1.2 - Reconnaître les caractéristiques de la pensée constructive de la station : constitution d'une base documentaire et définition d'une typologie

Ce regard s'impose aujourd'hui en raison des menaces qui pèsent sur l'existence même des réalisations les plus caractéristiques de cette expérience. En effet, on peut craindre que l'ensemble de la station de Courchevel-1850 ne soit menacé de disparaître dans sa configuration d'origine, en raison des dispositions d'urbanisme retenues par la station (cf. P.O.S de la station de Courchevel-1850 établi en 1983). Les propriétaires sont encouragés par les pouvoirs publics à transformer leurs constructions, en liant la bonification de leurs droits à construire, à l'adoption d'un parti architectural opposé aux principes qui ont fondé l'Ecole de Courchevel.

A terme, en raison de la très grande notoriété de cette station de sports d'hiver - repérée comme l'une des premières stations internationales - on peut penser que ce mouvement de bouleversement fera disparaître les traces mêmes de ce courant de pensée.

C'est pourquoi, ce premier travail d'inventaire topographique couvrant le territoire de la station de Courchevel 1850, comprend deux objectifs :

- la constitution d'une documentation relatives aux constructions (définition d'une typologie et élaboration de dossiers monographiques), et d'une chronologie des choix d'aménagement ;
- une esquisse de proposition pour mettre en place des mesures de protection et de sauvegarde des éléments les plus caractéristiques.

2- METHODE

2.1 - Inventaire topographique

. L'inventaire topographique, constitue la base documentaire, regroupée en trois volumes (cf. tome 2, tome 3, tome 4). Il a été réalisé suivant les règles en vigueur de l'Inventaire général, avec notamment :

- une enquête de terrain sur le territoire de la station de Courchevel 1850 (conduite en 1995 par Jean-Paul Brusson et Jean-François Lyon-Caen, architectes)
- la consultation des archives du S.E.A.T.M. (service d'études et d'aménagement touristique de la montagne) et celles des architectes urbanistes Laurent Chappis, Denys Pradelle et Guy Rey-Millet (phase de travail conduite au cours des années 1994 et 1995 par Jean-François Lyon-Caen, architecte)
- l'entretien avec des personnes ayant eu des responsabilités dans la conception de la station (dans le cadre d'une mission "entretiens - constitution d'un fond d'archives audiovisuelles - la montagne du XXe siècle - entretiens et biographies", conduite de 1994 à 1996 par Jean-François Lyon-Caen et Françoise Véry, architectes, Daniel Pelligra ethnologue cinéaste, et soutenue par le S.E.A.T.M.)

2.2 - Définition d'une typologie

. L'inventaire de terrain s'est déroulé en quatre phases :

- phase 1 : le repérage

Il s'agit du repérage, in situ, de toutes les constructions existantes (250).

- phase 2 : définition d'une typologie

La définition d'une typologie raisonnée des constructions existantes, en différenciant les constructions individuelles des constructions collectives, et en mettant en évidence les choix de conception architecturale.

- phase 3 : monographie des constructions sélectionnées

Etude détaillée des constructions sélectionnées (27) représentative de la typologie établie, et constitution de dossiers monographiques comprenant : fiche descriptive normalisée, plan de situation cadastral, photographies, documents graphiques (plans, coupes, élévations etc...).

- phase 4 : esquisse d'une protection

Proposition en vue de la protection (au titre des monuments historiques) de 16 constructions.

3 - RESULTATS

3.1 - Typologie

La typologie raisonnée des constructions repose d'abord sur la différence entre les *constructions individuelles* (cf : - partie B "les maisons" tome 1 et "dossiers individuels - les maisons" tome 2 et tome 3) et les *constructions collectives* (cf : - partie C "les immeubles" tome 1 et "dossiers individuels - les immeubles" tome 4).

La typologie repose sur l'analyse comparée des trois critères :

- le choix d'implantation et de disposition sur le site : principe d'implantation dans la pente, orientation vis à vis du soleil, protection par rapport aux vents, gestion de la neige; ces critères définissant des types des principes de disposition intérieur, et des partis d'architecture ;
- le choix des matériaux et des techniques constructives adoptés ;
- l'évolution et/ou la transformation des types d'architecture.

Pour les *constructions individuelles* (cf : - partie B "les maisons" tome 1), il a été défini 6 types de construction :

- le "chalet à pattes" ;
- le "chalet plein" ;
- le "mazot grenier" ;
- le chalet "type A" ou "Charbonnières A" ;
- le chalet "type B" ou "Charbonnières B" ;
- le chalet "type Barbabra".

Pour les *constructions collectives* (cf : - partie C "les immeubles" tome 1), il a été défini 3 types de construction :

- l'immeuble "mitoyen" ;
- l'immeuble collectif "en longueur" ;
- l'immeuble collectif "à plan massé".

3.2 - Chronologie des décisions et des choix quand à l'urbanisme

La chronologie raisonnée des faits et des décisions prises en matière d'aménagement et d'équipement du territoire de la station de Courchevel-1850 (cf : - partie A "ensemble" tome 1) permet d'identifier les périodes suivantes :

I - 1925 - 1941 : Vallée de Saint-Bon - repérage du site en vue de la création d'une station de sports d'hiver ;

II - 1941 - 1945 : Les Trois Vallées - projet d'équipement d'un massif ;

III - 1945 - 1959 : Création de Courchevel 1850 - équipement du site et construction de la station ;

IV - 1959 - 1971 : Courchevel 1850 - de la station pionnière à la station commerciale - densification des équipements mécaniques ;

V - 1971 - 1996 : Courchevel 1850 - station internationale - projets de restauration et densification urbaine.

3.3 - Protections M.H.

(cf partie D "tableau du repérage" - tome 1)

Un ensemble d'une quinzaine de constructions représentatives de la pensée originelle de la station de Courchevel 1850 a été sélectionné afin d'être soumis à un avis autorisé en vue de leur protection au titre de la réglementation en matière de Monuments Historiques. L'objectif consiste à

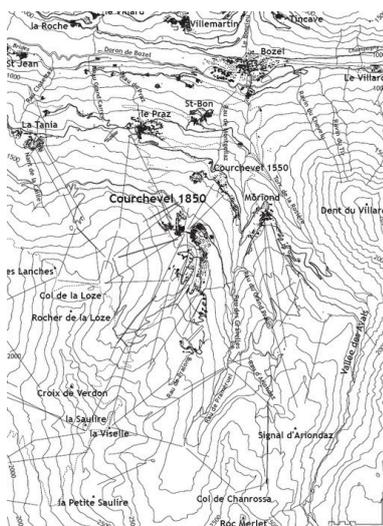
- assurer la préservation de plusieurs témoins de la pensée originelle en matière d'architecture et d'aménagement de la station
- engager une pédagogie auprès des partenaires et des propriétaires, en vue d'une réflexion sur l'art et la manière de prendre en compte les origines de la station dans les projets d'aménagement futur

Le choix des constructions à protéger, a été établi à partir des critères suivants :

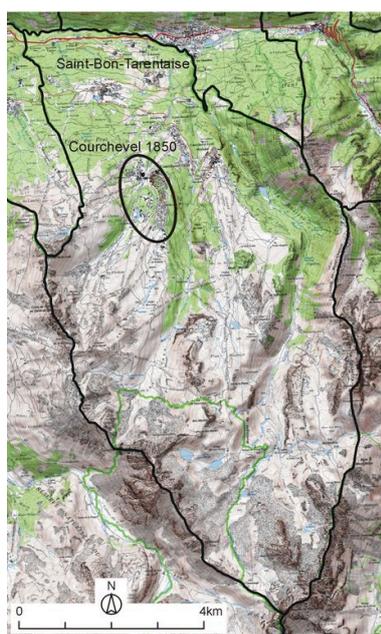
- constructions sélectionnées dans l'inventaire ;
- bon état de conservation de la construction ;
- menaces éventuelles sur des transformations possibles.

J.-F. LYON-CAEN

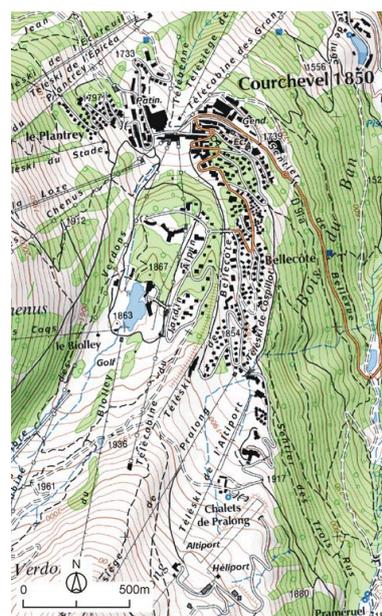
Illustrations



Carte du territoire de la station
Dess. C. Salomon-
Pelen, Dess. A. Blanchard
IVR82_20127401325NUD



Situation de la station
dans la commune. D'après
la carte IGN, 1 : 25000
Dess. Paul Cherblanc
IVR82_20087302221NUD



Plan de la station. D'après
la carte IGN, 1 : 25000
Dess. Paul Cherblanc
IVR82_20087302222NUD



Vue aérienne. Courchevel 1850
Phot. Eric Dessert
IVR82_20117302720NUCA



Vue aérienne. Au premier plan
Saint-Bon-Tarentaise, à l'arrière Le
Praz et le tremplin de saut à skis
Phot. Eric Dessert
IVR82_20117302721NUCA



Vue aérienne. Courchevel 1850
Phot. Eric Dessert
IVR82_20117302722NUCA



Vue aérienne. Courchevel 1650
Phot. Eric Dessert
IVR82_20117302726NUCA



Vue aérienne. Le Praz
Phot. Eric Dessert
IVR82_20117302727NUCA



Vue aérienne. Courchevel
1650 depuis le nord
Phot. Eric Dessert
IVR82_20117302728NUCA



Vue aérienne. Courchevel 1550
Phot. Eric Dessert
IVR82_20117302729NUCA



Vue aérienne. Courchevel 1650
Phot. Eric Dessert
IVR82_20117302730NUCA

Dossiers liés

Dossier(s) de synthèse :

Présentation de l'étude des stations de sports d'hiver (IA00000001)

Immeubles (IA73000003) Rhône-Alpes, Savoie, Saint-Bon-Tarentaise

Maisons (chalets) (IA73000016) Rhône-Alpes, Savoie, Saint-Bon-Tarentaise

Oeuvres en rapport :

Centre culturel, hôtel de voyageurs (IA73003201) Rhône-Alpes, Savoie, Saint-Bon-Tarentaise, Jardin alpin, rue du Jardin Alpin

Centre de loisirs (chalet collectif de vacances) dit chalet Les Florineiges 1 et 2 (IA73000011) Saint-Bon-Tarentaise, Jardin alpin, rue du Jardin Alpin

Chapelle Notre-Dame de L'Assomption (IA73000025) Saint-Bon-Tarentaise, les Tovets, rue de l' Eglise

Ecole primaire (école mixte) (IA73000002) Saint-Bon-Tarentaise, les Tovets, rue des Clarines

Immeuble à logements dit chalet le Triolet (IA73000030) Saint-Bon-Tarentaise, les Chenus, rue des Chenus

Immeuble dit chalet Roques (IA73000029) Rhône-Alpes, Savoie, Saint-Bon-Tarentaise, le Plantret, rue de Plantret

Immeuble dit chalet Thivollet (IA73000021) Rhône-Alpes, Savoie, Saint-Bon-Tarentaise, le Plantret, rue de Plantret

Immeuble dit Résidence La Flèche (IA73000005) Rhône-Alpes, Savoie, Saint-Bon-Tarentaise, Jardin alpin, rue du Jardin Alpin

Immeuble dit résidence La Vanoise 1 (IA73000015) Rhône-Alpes, Savoie, Saint-Bon-Tarentaise, le Plantret, rue de Plantret

Immeuble dit résidence Le Pralong (IA73000008) Saint-Bon-Tarentaise, Nogentil, rue de Nogentil

Immeuble dit résidence Les Gadins (IA73000012) Saint-Bon-Tarentaise, Jardin alpin, rue du Jardin Alpin

Immeuble dit résidence Plein Sud (IA73000020) Saint-Bon-Tarentaise, Nogentil, rue de Nogentil

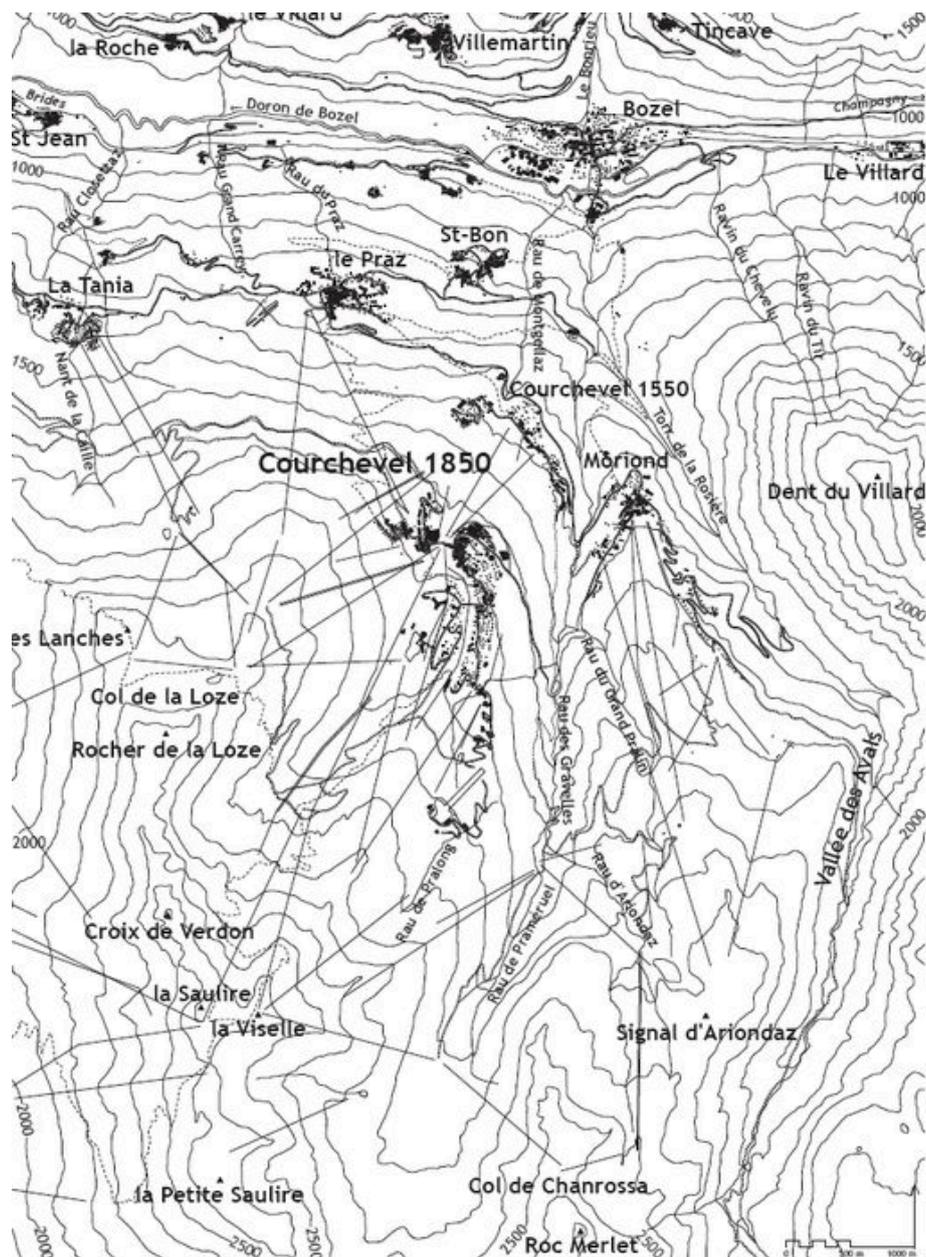
Lotissement concerté (ensemble résidentiel) (IA73000031) Saint-Bon-Tarentaise, le Plantret, rue de Plantret

Lotissement dit Les Chalets Fath (IA73000032) Saint-Bon-Tarentaise, Bellecôte, rue de Bellecôte

Maison, dite chalet les Carlines (IA73000038) Saint-Bon-Tarentaise, les Chenus, rue des Chenus
Maison, immeuble (chalet) dit immeuble Le Gros Caillou ou Les Pierres (IA73000013) Saint-Bon-Tarentaise, Jardin alpin, rue du Jardin Alpin
Maison (chalet) (IA73000004) Rhône-Alpes, Savoie, Saint-Bon-Tarentaise, les Tovets, rue de Bellecôte , rue de l' Eglise
Maison (chalet) dit chalet Altitude 1850, puis chalet Morillon (IA73000001) Rhône-Alpes, Savoie, Saint-Bon-Tarentaise, Nogentil, rue de Nogentil
Maison (chalet) dit chalet Arionda, puis chalet les 5 Saisons (IA73000033) Saint-Bon-Tarentaise, Nogentil, rue de Nogentil
Maison (chalet) dit chalet La Godille (IA73000007) Saint-Bon-Tarentaise, le Plantret, rue de Plantret
Maison (chalet) dit chalet Lang (IA73000026) Rhône-Alpes, Savoie, Saint-Bon-Tarentaise, Bellecôte, rue de Bellecôte
Maison (chalet) dit chalet Le Petit Navire (IA73000019) Saint-Bon-Tarentaise, les Chenus, rue des Chenus
Maison (chalet) dit chalet Le Rabolliot (IA73000009) Saint-Bon-Tarentaise, les Chenus, rue des Chenus
Maison (chalet) dit chalet Les Airelles (IA73000010) Saint-Bon-Tarentaise, Bellecôte, rue de Bellecôte
Maison (chalet) dit chalet Le Troll (IA73000014) Saint-Bon-Tarentaise, les Chenus, rue des Chenus
Maison (chalet) dit chalet Parallèle 4 (IA73000017) Saint-Bon-Tarentaise, Bellecôte, rue de Bellecôte
Maison (chalet) dit chalet Perce-Neige (IA73000018) Saint-Bon-Tarentaise, Nogentil, rue de Nogentil
Maison (chalet) dit chalet Roche (IA73000027) Saint-Bon-Tarentaise, Bellecôte, rue des Clarines
Maison (chalet) dit grenier La Goupille (IA73000034) Rhône-Alpes, Savoie, Saint-Bon-Tarentaise, Bellecôte, rue de Bellecôte
Maison (chalet jumelé) dit chalet La Douna (IA73000024) Saint-Bon-Tarentaise, Nogentil, rue Emile-Allais
Maison (chalet jumelé) dit chalet La Forcle (IA73000006) Saint-Bon-Tarentaise, Nogentil, rue de Nogentil
Maison dite chalet La Clef des Neiges (IA73000037) Saint-Bon-Tarentaise, rue des Chenus
Station de sports d'hiver dite Courchevel 1850 (IA73000022) Rhône-Alpes, Savoie, Saint-Bon-Tarentaise
Cheminée (IM73000026) Rhône-Alpes, Savoie, Saint-Bon-Tarentaise, les Chenus, rue des Chenus

Auteur(s) du dossier : Jean-Paul Brusson, Jean-François Lyon-Caen, Maryannick Chalabi

Copyright(s) : © Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ecole d'architecture de Grenoble



Carte du territoire de la station

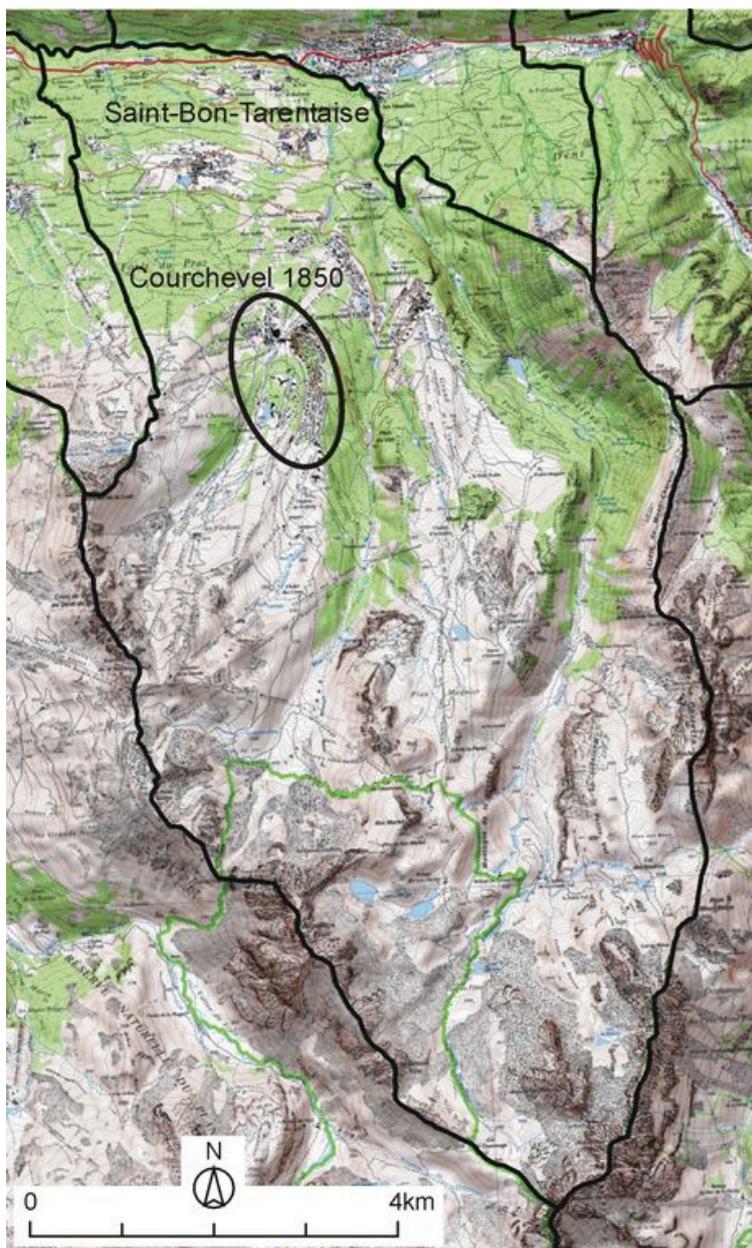
IVR82_20127401325NUD

Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen, Auteur de l'illustration : A. Blanchard

Technique de relevé : reprise de fond ;

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Situation de la station dans la commune. D'après la carte IGN, 1 : 25000

IVR82_20087302221NUD

Auteur de l'illustration : Paul Cherblanc

Technique de relevé : reprise de fond ;

© IGN

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

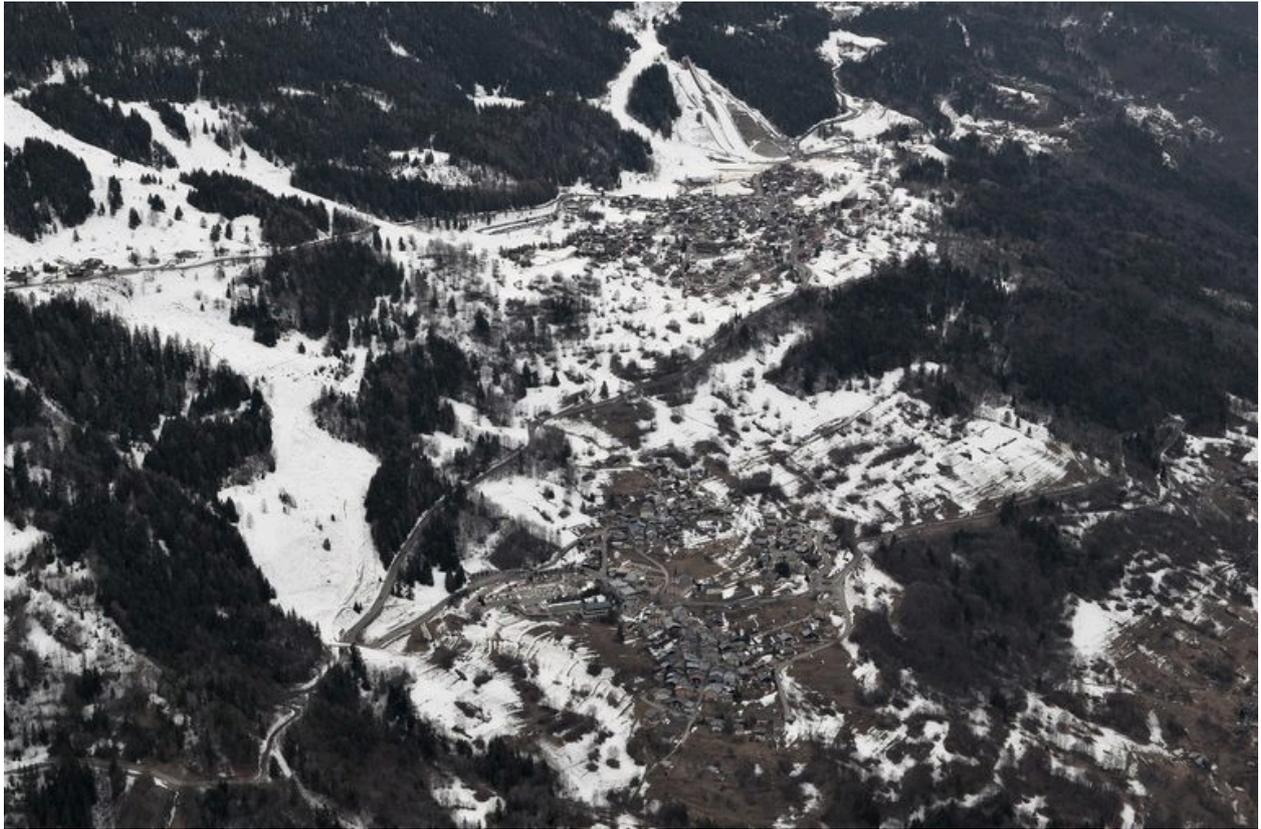


Vue aérienne. Courchevel 1650

IVR82_20117302720NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne. Au premier plan Saint-Bon-Tarentaise, à l'arrière Le Praz et le tremplin de saut à skis

IVR82_20117302721NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne. Courchevel 1650

IVR82_20117302722NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne. Courchevel 1650

IVR82_20117302726NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

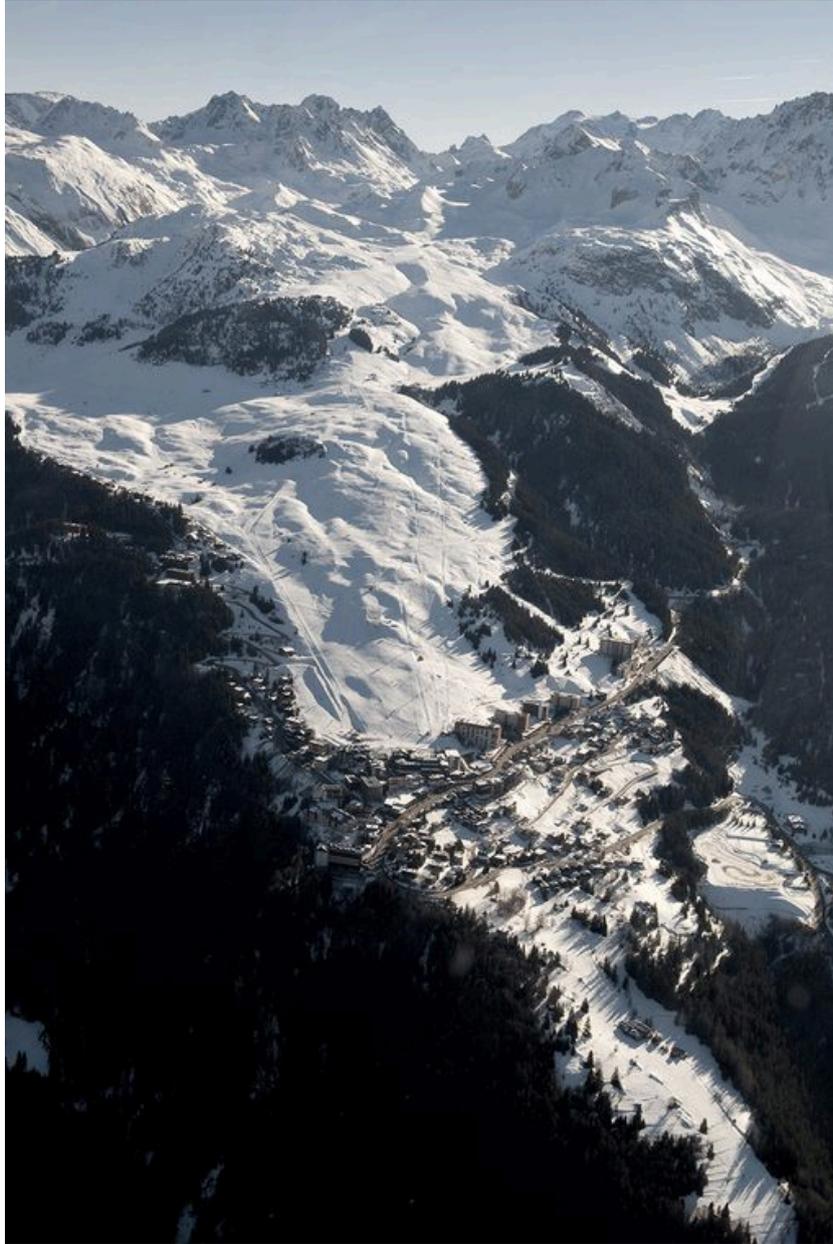


Vue aérienne. Le Praz

IVR82_20117302727NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

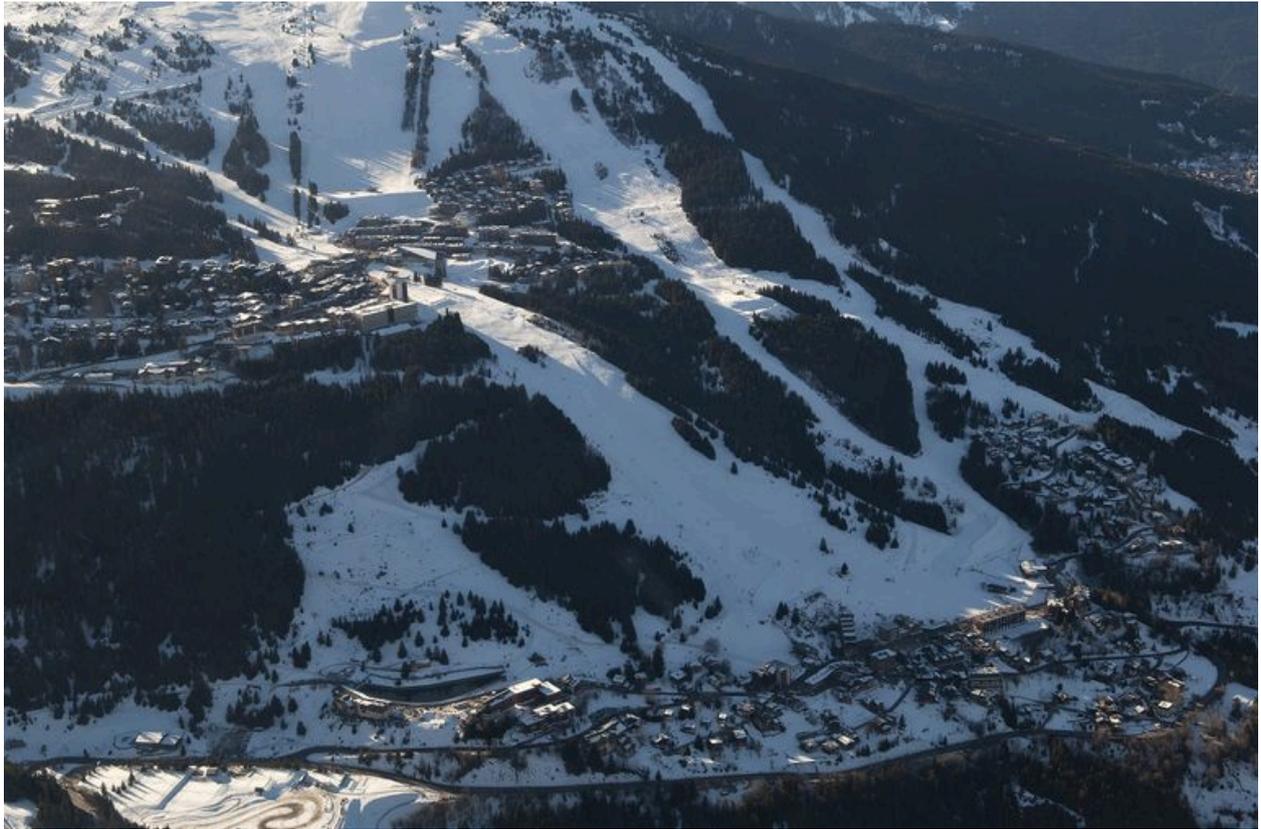


Vue aérienne. Courchevel 1650 depuis le nord

IVR82_20117302728NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne. Courchevel 1550

IVR82_20117302729NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne. Courchevel 1650

IVR82_20117302730NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation